



INFOS TRAVAUX



Chantier d'embellissement de l'entrée du village historique

Vos questions | Nos réponses



S A I N T
P A U L
D E
V E N C E



Le projet en quelques mots

À compter du lundi 6 janvier 2025, l'entrée de notre village historique va être réhabilitée afin de lui redonner un caractère médiéval, en harmonie avec les remparts.



Le projet

Réalisés hors période estivale, durant la période calme de l'année pour réduire l'impact du chantier sur les riverains, **les travaux consisteront à paver plus de 900m².**



Les objectifs

- o Mettre en valeur le patrimoine saint-paulois en redonnant un caractère médiéval faisant écho aux remparts.
- o Matérialiser et sécuriser l'entrée de notre village afin d'éviter que des automobilistes ne s'y engagent par erreur.



La date du début des travaux

Lundi 6 janvier 2025



La durée estimée des travaux

3 mois



Le coût total des travaux

395 792€ H.T.

Consciente des inquiétudes qui peuvent émaner,
la mairie répond à vos questions : 04 93 32 41 41

Quelles seront les principales étapes de ce projet* ?

Les 3 grandes étapes :

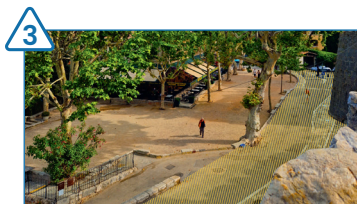
En janvier : travaux au niveau du lavoir et de la Colombe d'Or.



Mi-janvier et février : travaux au niveau de la rampe des remparts.



Mi-février à fin mars : travaux au niveau du rempart faisant face au jeu de boules.



En tant que piéton, pourrais-je accéder au village par l'entrée se trouvant **Place de Gaulle** ?

Oui, il sera possible d'accéder au village en étant piéton. Un cheminement sera matérialisé durant le chantier.

Où pourrais-je **stationner durant toute la durée des travaux** ?

Pendant toute la durée des travaux, les habitants du village historique pourront stationner sur **la route des Serres et au chemin des Gardettes, gratuitement et sans limite de temps**. Aucune démarche n'est à prévoir.

*Le planning annoncé est évolutif, soumis aux conditions météorologiques.

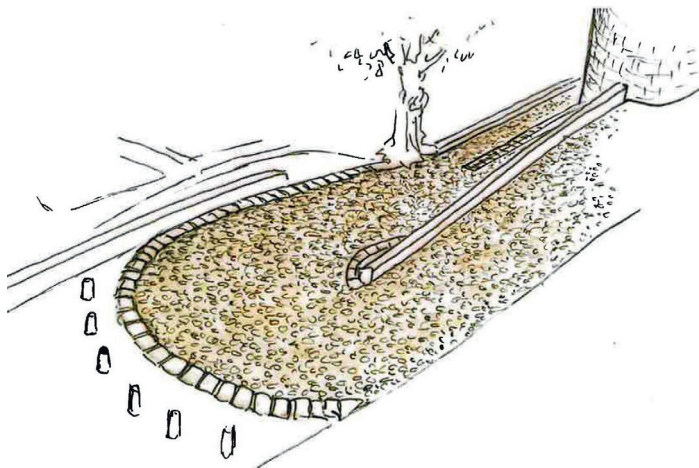
Comment vais-je pouvoir circuler avec mon véhicule dans le village* ?



- o Du lundi 6 janvier au dimanche 12 janvier : l'entrée se fera par la Place de Gaulle. La sortie se fera obligatoirement par la route de Nice.
- o Du lundi 13 janvier au dimanche 2 mars : l'entrée du village sera interdite à la circulation. **L'accès et la sortie se feront exclusivement par le Chemin de la Pouchounière et la porte de Nice.** Un feu tricolore sera positionné pour permettre le double sens.
- o À compter du lundi 3 mars et jusqu'à la fin des travaux : l'entrée se fera par la Place de Gaulle et la sortie par la route de Nice.

Les travaux auront-ils lieu les week-ends et jours fériés ?

Le chantier aura lieu **du lundi au samedi inclus, de 7h30 à 17h** (avec une trêve méridienne de 12h à 13h). En revanche, il n'y aura pas de travaux les dimanches et jours fériés. **Les restrictions de circulation et de stationnement restent en place 7j/7j.**



— Y aura-t-il des **changements pour la collecte des déchets ?**

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) a été informée du chantier. **Il ne devrait pas y avoir d'impact concernant la collecte des déchets.**

Pour toute question relative à ce sujet, merci de joindre Envinet (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) : 04 92 19 75 00.

Je suis **commerçant**

— Comment vais-je pouvoir **me faire livrer ?**

Un dépose et arrêt-minute sera mis en place pendant toute la durée des travaux. Le sens de circulation sera le même que pour les automobilistes habitant à Saint-Paul-de-Vence. **La commune vous invite à informer tous vos fournisseurs.**

— Comment peuvent accéder **nos clients aux hôtels et B&B ?**

La commune vous invite à informer votre clientèle afin que l'accès se fasse par le sud de la commune (par le chemin de la Pouchounière, puis la montée de la route de Nice), selon le calendrier annoncé.

— N'était-il pas possible **d'effectuer ces travaux à une autre période ?**

Afin de réduire l'impact sur le quotidien des Saint-Paulois et sur l'activité des commerces, le Maire, Jean-Pierre Camilla, a décidé de réaliser ce chantier en saison basse.

Vous avez des questions complémentaires ?



Vos élus vous reçoivent sur simple demande formulée auprès du secrétariat de M. le Maire :
assistante-dgs@saint-pauldevence.fr



Un agent de la police municipale se tient également à votre disposition à l'entrée du village **tous les jours de la semaine, de 8h à 16h** (sauf urgence).



Le secrétariat de la police municipale reste à votre écoute, du lundi au jeudi au **04 93 32 41 41**.

Restez connectés !

Afin de suivre l'avancée des travaux et d'être informé(e) de tout changement, votre commune vous invite à :



Suivre la page Facebook
[@mairiedesaintpauldevence](https://www.facebook.com/mairiedesaintpauldevence)



Vous connecter régulièrement au site internet : www.saintpauldevence.org



Vous abonner à la newsletter en scannant le QR Code suivant :



Hôtel de Ville
Place de la Mairie | 06570 Saint-Paul-de-Vence
04 93 32 41 06
www.saintpauldevence.org